



EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°16/2025

En séance du 10 septembre 2025 à 16h30, le Conseil municipal a traité les points suivants :

1. RAPPORT DE LA COMMISSION CONSTRUCTIONS, AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET MOBILITÉ (Président : Raphaël Moulin)

Transformation(s) Rénovation(s) Démolition(s) Divers	Le Conseil traite les dossiers suivants : <ul style="list-style-type: none">▪ Maillard Alain pour la rénovation d'un chalet à Prayon▪ Schaller Frédéric pour le changement de la toiture et isolation avec modification de matériau à Champex-Lac▪ Cretton Pierre-Henri pour l'installation d'une pompe à chaleur à Saleinaz▪ Moret Murielle pour la modification des garde-corps existants à Champex-Lac▪ Rausis Jean-Maurice pour la régularisation de deux appartement et changement d'affectation à Orsières▪ Pravato Serge pour l'isolation périphérique à Branche d'en Haut
Demande de préavis	<ul style="list-style-type: none">▪ Duay Sébastien pour la construction d'une véranda à Saleinaz▪ Bourgeoisie d'Orsières pour la transformation de l'alpage du Barfay en un service de restauration hivernal à La Fouly
Divers	<ul style="list-style-type: none">▪ CAPAV pour la démolition, reconstruction et agrandissement d'un immeuble à Orsières▪ Vernay Marcel pour la demande de démolition d'un bâtiment à Issert
Dossiers traités par l'Etat du Valais	<ul style="list-style-type: none">▪ Gailloud Bertrand pour la transformation et l'agrandissement d'un chalet avec digue de protection à Somlaproz▪ Manenti, Farquet et Cie SA pour le remblayage d'un terrain agricole à Orsières▪ Swisscom Broadcast AG pour l'installation d'une pile à combustible à Champex-Lac
Permis d'habiter	<ul style="list-style-type: none">▪ Amendola Annette et Eric pour la rénovation d'une habitation à Prassurny▪ Voutaz Murielle pour la transformation d'une grange en habitation à Soulalex
Aide à la rénovation	<ul style="list-style-type: none">▪ Gaillou Immo SA pour la rénovation complète d'un immeuble à Orsières▪ Tonnetti Damien pour la rénovation complète d'une chambre existante à La Douay
REP - Etape 2	Le Conseil valide l'offre de Silvaplus de Fr. 61'009.50 HT pour l'établissement du projet d'ouvrage, l'autorisation de construire, la mise en soumission et le suivi des travaux.

Séance levée à 18h

Orsières, le 3 octobre 2025

L'Administration communale